



CAP « promotions » SACDD des 7 et 8 avril 2015

Liste d'aptitude à SA

Promotions :

-à la Classe supérieure

-à la Classe exceptionnelle

Titularisations

Bonifications d'ancienneté

Déclaration de la CGT à la CAP des SACDD des 7 et 8 avril 2015

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s camarades,

En avant propos, la CGT est indignée et trouve inacceptable les dates retenues pour cette CAP.

Nous vous avons demandé un report de date puisque le 9 avril est une journée nationale de grève et de manifestation mais nous avons aussi demandé une durée de CAP supérieure à 2 jours pour effectuer un exercice qui est primordial dans la carrière des agents. Nous constatons que les élu(e)s à la CAP n'ont pas été entendu(e)s.

En avançant d'un jour la date, celle-ci se tient un lendemain de jour férié, ce qui a obligé certains de nos collègues à passer ce jour férié dans le train ; et se termine une veille de grève, ce qui empêchera ces mêmes collègues de rentrer chez eux pour aller manifester. On pourrait presque parler d'une atteinte au droit de grève ou de manifester !

Les personnels travaillant dans la Fonction Publique sont confrontés à des conditions de travail de plus en plus difficiles, et dans certains cas même insupportables ! Et ce n'est pas la future réforme territoriale qui fera passer le nombre de DREAL à 12 au lieu des 21 actuelles (l'Ile de France ayant une organisation spécifique liée au « Grand Paris ») qui va arranger les choses.

La recomposition de 7 régions induira la fusion de certaines DREAL. Nul doute que ces évolutions auront une incidence sur l'organisation des autres services notamment les DIR, DIRM, DDT... et par effet miroir sur l'administration centrale. La question des niveaux et transferts de compétences entre champs territoriaux et entre services est posée.

Conjuguées aux simplifications administratives, ces dispositions impacteront les missions, les emplois, les conditions de travail et donc une fois de plus les agents, -et les SACDD- qui refusent d'être confrontés à des mobilités non choisies. Ces réformes conduiront également aux renforcements des inégalités territoriales et sociales.

À cela s'ajoute le décroisement des emplois occupés par des agents MAAF travaillant sur des missions MEDDE. Ce processus va encore dégrader les conditions de travail et de rémunération de nombre d'agents (pour rappel : cela concerne 907 ETPT « métier » et 63 ETPT « support », sur 3 ans), dans le corps des SACDD ce décroisement concerne quand même 160 agents.

Bref, les agents ne savent plus pour qui, ni pourquoi, ils travaillent ou vont travailler très prochainement.

Il faut que ces réformes cessent !

Nous en sommes à la 5ème année du gel du point d'indice. L'évolution du pouvoir d'achat depuis 5 ans traduit l'effondrement de celui-ci : la CGT fonction publique a calculé qu'un B du NES en sommet de grade perd entre 62 et 75 € mensuel. Rappelons que le début de carrière d'un B au 1^{er} échelon se situe à 1,04 % du SMIC. Il n'y a plus aucune augmentation générale des salaires. L'indemnitaire permettait éventuellement une petite évolution. Avec le nouveau régime indemnitaire, RIFSEP, plus aucune augmentation annuelle ne sera à l'ordre du jour. Tout se jouera dans la répartition et dans la concurrence.

La Fonction Publique a décidé, contre l'avis de toutes les organisations syndicales de mettre en place ce nouveau régime indemnitaire dès le 1er juillet 2015 pour les personnels administratifs et assimilés et les corps sociaux, en supprimant les régimes indemnitaires existants.

Le MEDDE, une fois encore, se précipite pour appliquer les mauvaises réformes proposées par la Fonction Publique.

Il y a un grand danger, compte-tenu des délais de mise en place des payes, du manque de moyens des services en charge de la gestion des salaires, ajoutés au manque de fiabilité des logiciels, que l'ensemble des agents concernés soient privés de la totalité de leur régime indemnitaire, à partir de juillet 2015. **C'est inacceptable !!**

C'est pourquoi la CGT exige que les ministres du MEDDE, du MLETR interviennent auprès de la ministre de la Fonction Publique pour l'abrogation immédiate du décret instituant le RIFSEEP et la réactivation des textes régissant les régimes indemnitaires qui devaient être remplacés par le RIFSEEP à compter du 1er juillet 2015.

On assiste aujourd'hui à une situation de blocage dans les déroulements de carrière. La CGT considère qu'un grade équivaut à un niveau de fonctions et qu'il faut répondre au déroulement de carrière tout au long de la vie professionnelle de l'agent et pas seulement à l'approche du départ à la retraite, faute de quoi on risque d'opposer et mettre en concurrence les agents entre eux, jeunes et moins jeunes.

La CGT dénonce un nombre de postes totalement insuffisant et en constante diminution :

40 postes (contre 60 en 2014) pour 8647 promouvables à la liste d'aptitude de C en B
158 postes (contre 177 en 2014) pour 1891 promouvables à la classe supérieure
87 postes à la classe exceptionnelle pour 1211 promouvables

Il est urgent que notre ministère entame des négociations avec la Fonction Publique pour réévaluer ces taux.

En plus des conditions statutaires, l'administration impose ses propres critères de gestion pour gérer la pénurie, ce qui permet d'emblée d'éliminer de nombreux agents remplissant les conditions statutaires. Nous rappelons notre opposition au critère qui impose 5 ans dans le grade de classe supérieure pour être proposé classe exceptionnelle.

Où en est-on du plan de requalification de C en B et de B en A tant attendus par les adjoints administratifs et les SACDD et qui, de votre aveu même lors de la dernière CAP de février, ne sera vraisemblablement pas mis en œuvre pour 2015.

Dans les conditions actuelles de mal être au travail, quand l'administration, elle-même met en œuvre des plans sur les risques psycho-sociaux, ce plan de requalification est absolument indispensable et dans des proportions bien supérieures à celles annoncées.

La CGT vous demande que ce plan de requalification soit effectif dès 2015.

La pré-CAP qui s'est tenue les 18 et 19 mars dernier, a une nouvelle fois mis en exergue l'opacité du fonctionnement des DREAL en tant qu'harmonisateur régional : difficultés, voir impossibilité pour nos représentants locaux pour obtenir le classement de la zone de gouvernance et pour connaître la méthode de travail et les critères retenus. Cette situation entraîne un sentiment de malaise parmi les agents et provoque un climat de suspicion. La CGT réitère, une fois de plus, sa demande d'une réelle concertation des organisations syndicales au niveau de la zone de gouvernance.

Nous déplorons l'attitude intransigeante de l'administration quant aux TRGS de classe exceptionnelle, ce qui n'a pas permis d'examiner en pré-CAP les promotions à ce 3ème grade. Comme nous vous l'avons rappelé dans notre motion intersyndicale du 20 mars dernier, notre rôle en tant qu'élu(e)s à la CAP des SACDD est d'examiner tous les dossiers présentés y compris les dossiers des agents inscrits au TRGS. Nous demandons que les TRGS soient inclus dans le calcul des ratios des régions ou qu'ils soient hors quota.

Enfin, nous tenons également à dénoncer les pressions qui ont été exercées par la DRH sur les derniers doubles lauréats à l'examen professionnel de SACDD pour qu'ils prennent une décision. Cette situation a entraîné chez eux un sentiment de malaise voire de culpabilité pour avoir réussi ces 2 examens pros, alors qu'ils devraient s'en réjouir. Et, surtout puisque a priori les doubles lauréats ont renoncé à la classe normale, les agents sur liste complémentaire vont donc pouvoir être nommés. Mais quid du trop-perçu induit par le renoncement à l'examen professionnel de SACDD Classe Normale ? La CGT estime qu'il s'agit d'une erreur de la DRH et que la DRH doit assumer son erreur.

La CGT sera très vigilante sur la manière dont ce dossier sera traité.

Nul doute que les agents du ministère sauront se mobiliser lors de la journée d'action de ce 9 avril pour leurs missions, leurs salaires et leurs conditions de travail.



CAP Promotion des SACDD des 7 et 8 avril 2015

Motion intersyndicale

Monsieur le Directeur des ressources humaines,

Nous souhaitons répondre collégialement au courrier que vous avez adressé à Force Ouvrière, le 11 mars dernier, et qui a été communiqué à l'ensemble des organisations syndicales par vos services.

En effet, dans ce courrier, vous affirmez qu'un accord a été trouvé avec les organisations syndicales quant à la promotion systématique des agents proposés au TRGS, tableau des retraits au grade supérieur, sans qu'aucun dossier ne soit étudié en CAP.

Nous tenons, Monsieur le Directeur des ressources humaines, à rétablir la vérité : jamais les organisations syndicales présentes à la CAP des SACDD n'ont accepté de telles conditions.

Les élu-e-s à cette CAP tiennent à vous rappeler que leur rôle est bien d'examiner tous les dossiers présentés.

En conséquence, nous demandons que les dossiers soient tous étudiés en CAP et que ceux des agents proposés au TRGS soient inclus dans le calcul des ratios des régions.

Enfin, nous vous rappelons, Monsieur le Directeur des ressources humaines, que vous vous êtes engagé fin 2012/début 2013 à ce que les promotions par TRGS se limitent à trois années.

Les élu-e-s à la CAP des SACDD, le 27 mars 2015

Réponses de la Présidente de la CAP, Mme Thorin :

- Les promotions : la présidente indique que 140 promotions supplémentaires ont été prononcées durant les 3 dernières années (dont 83 TRGS)
S'il y a 40 postes à la liste d'aptitude (soit 20 postes de moins par rapport à 2014) l'administration a augmenté le nombre de postes à l'examen professionnel (91 en classe normale et 20 en classe supérieure).

Commentaire CGT : 151 possibilités de passage de C en B est de toute façon nettement insuffisant en nombre d'agents promouvables

Elle indique que la DRH aura une position plus ouverte sur les TRGS pour les promos 2016 (à vérifier à la réunion du 28 avril 2015).

- Le plan de requalification de C en B et de B en A (sur 3 ans) : elle confirme le nombre de 1 250 postes pour les transformations de C en B et 400 de B en A. Concernant les délais, le plan sera présenté par la DRH aux organisations syndicales le 17 avril prochain.

Commentaire CGT : néanmoins la CGT réclame au moins 6 500 postes pour le passage de C en B et 2 000 de B en A.

- Le gel du point d'indice depuis 2015 : elle partage notre mécontentement mais ne peut rien y faire ! **Si ! Revendiquer le dégel du point d'indice avec la CGT !**
- Le RIFSEEP : tout est cadré par la Fonction Publique. Depuis 6 mois, les organisations syndicales sont associées (concertation de pacotille !!), le RIFSEEP permettra le dé plafonnement des montants pour les catégories C. **Comment ? Les enveloppes budgétaires et catégorielles continuent à diminuer !**
- La réforme territoriale : Mme Thorin botte en touche en évoquant l'existence d'un comité de suivi dont la 1ère réunion a eu lieu il y a 3 semaines.
- Décroisement des effectifs avec le MAAF : Mme Thorin explique que le MAAF ne concerte personne sur le sujet **(un comble : la DRH se plaint du manque de concertation)**
- Doubles lauréats aux examens SA/CN et SA/CS : tous ont renoncé, tous les agents de la liste complémentaires SA/CN seront nommés.
L'administration reconnaît que dans leur courrier qui explique aux candidats les fondements juridiques de leur démission, elle aurait pu au moins féliciter ces double-lauréats.
- La DRH s'interroge sur l'utilité d'une formation post-concours pour les SACDD promus par liste d'aptitude : **exceptionnellement, nos interrogations vont dans le même sens !**
- Un bilan des examens/concours sera présenté mais pas avant l'automne.
- La réunion du 28 avril prochain évoquera les critères de promotion ainsi que le nombre de cycles de mobilité.
Commentaire CGT : la CGT s'oppose à une réduction du nombre de cycles de mobilité. Elle estime que les critères statutaires suffisent à des promotions équitables. Les critères de gestion ne font que renforcer la pénurie de postes.

Liste d'aptitude à SACDD Classe Normale (à compter du 1er janvier 2015)**Spécialité Administration Générale :**

Nombre de promouvables : 8 647

Nombre de postes : 40

DREAL	NOM	PRENOM	Service	Observations
Aquitaine	GERARD	Josette	DDCS 64	
	ROBERT	Pascale	DDCS 33	
Auvergne	RICHAUD	Jean-Michel	PREF 43	
Basse Normandie	LOHIER	Françoise	DDTM 14	
Bourgogne	BOURDOT	Véronique	DREAL	
Bretagne	LE DOUARIN	Dominique	DDTM 56	
	RIVOAL	Claudine	DDTM 29	
Centre	LAUFFER	Ghislain	PREF 37	
Haute-Normandie	FOURNIER	Michèle	DIR NORD-OUEST	
Ile-de-France	LEDOUX	Carole	DDT 95	
	CHIARENZA	Pierre	DRIEA	
	PATUREAU	Marie-Jeanne	DRIEE	
Languedoc-Roussillon	HOUNY	Dominique	DDTM 34	
Limousin	ANGONIN	Philippe	DREAL	
Lorraine	MOUJON	Nathalie	DDCS57	
Midi-Pyrénées	PETRIGNANI	Chantal	DDCSPP 81	
	DELGADO	Ghislaine	DDT 31	
Nord-Pas-de-Calais	BOURGAIN	Dominique	DDTM62	
	FRANSOIS	Lyse-Marie	DDTM59	
Pays-de-la-Loire	GARNIER	Loïc	DDT 53	
Picardie	SEILLIER	Colette	DDTM 80	
Poitou-Charentes	MORISSON	Marie-France	DDT 86	
	ROUX	Monique	DDT 79	
PACA	LOMONGIELLO	Donatella	DDTM 06	
	VAZ	Annick	DDTM 13	
Rhône-Alpes	BERNARD	Corinne	DDT 07	
	GOBETTI	Michel	DREAL	
	BARRELLON	Hélène	DDT 42	
Administration centrale	CHAMBOST	Jocelyne	CGEDD	
	GALLEN	Caroline	SG	
	LEROUX	Annie	DGEC	
	VERDOYA	Dominique	STRMTG	
MIGT 8	ETIENNE	Yolande	DEAL 972	
	PONCIS	Odile	DEAL 971	
VNF	THURNES	Micheline	Dter Bassin de la Seine	

CEREMA	MARRAMA	Gisèle	Dter Est	
Hors Ministère divers	HOURIEZ	Laurent	Intérieur DSCR	
	BERAT	Catherine	DRAAF Champagne- Ardennes	
	HAQUELLE	Florence	DIRECCTE Champagne- Ardennes	
Syndicat	HAMBACHER	Annie	FO	

Promotions à SACDD Classe Supérieure (à compter du 1er janvier 2015)

Spécialité Administration Générale :

Nombre de promouvables : 1 727

Nombre de postes : 144 dont 14 TRGS

DREAL	NOM	PRENOM	Service	Observations
Alsace	BARBIER	Alain	DDT 67	TRGS
	GRATIA	Catherine	DDT 67	
	WURTZ	Martine	DDT 68	
Aquitaine	BAZINGETTE	Brigitte	DDT 24	
	PICHET	Sophie	DDTM 33	
	PRIET	Patricia	DIRA	
	FOURCAUD	Sylvie	DDT 47	
	BLAIZE	Michel	DDTM 40	
	VALENTIN	Anne-Marie	DIRM SA	
Auvergne	BOUAMRA	Chantal	DREAL	TRGS
	VERMANDE	Charles	DDT 15	
	DELILLE	Hélène	DDT 43	
	TOURRET	Brigitte	DDCSPP 03	
Basse Normandie	TROUILLET	Maryse	DDT 61	TRGS
	JACQUETTE	Nadine	DREAL	
	RENAUD	Thierry	DDTM 50	
	LOUVEL	Isabelle	DDTM 14	
Bourgogne	BOUDOT	Nadine	DDT 89	
	THOUR	Salim	DREAL	
	RETY	Samuel	DDT 71	
	MOUTARDE	Viviane	DDT 58	
Bretagne	LE PAGE	Claudine	DDTM 22	
	CAMENEN AUDO	Marie	DDTM 56	
	BELLE	Nadine	DDTM 35	
	PONNELLE	Muriel	DIR Ouest	
	LOPEZ	Richard	DDTM 56	
Centre	THAUVIN	Corinne	DDT 18	

	SAILLOL	Catherine	DDT 36	
	LE CAIN	Sophie	DDT 28	
	SELLIER-MONATTE	Yolande	DREAL	
Champagne-Ardennes	DABROWSKI	Jean-Claude	DREAL	
	DAHLEB	Djelloul	DDT 08	
Corse	JOVER	Denis	DDTM 2A	
Franche-Comté	THEVENOT	Vincent	DREAL	
	BENZAGHOU	Zora	DDT 39	
Haute-Normandie	TROUILLET	Christine	DDTM 27	TRGS
	VERNA	Laurence	DREAL	
	TROCELLIER	Caroline	DIRM MEMN	
	LERAY	Catherine	DDTM 27	
Ile de France	COSTECHAREYRE	Lydie	DRIEA / CSR	
	AMATA	Sandra	DDT 77	
	DRIEU	Mylène	DRIEA / UT 75	
	DUVAL	Marie-Françoise	DDT 78	
	DE RIBBENTROP	Annick	DDT 95	
	CASSARD	Esther	DRIEE	
	TISON	Virginie	DDT 91	
	ZEGHOUDI	Yamina	DDT 77	
	FAURE-JONES	Jeanine	DRIEA / SG	
	SAINTIGNY	Sophie	DRIEA / UT 93	
	PARIS	Jennifer	DDCS 91	
	ARGUENCE	Martine	DRIHL	
Languedoc-Roussillon	DALLE	Colette	DDT 48	
	PLANTIER	Véronique	DDTM 34	
	BOUET	Isabelle	DDTM 30	
Limousin	FILLEUL	Bernadette	DDT 87	TRGS
	GAUDRIAULT	Isabelle	DDT 87	
	BAUBIL	Anne-Marie	DDT 19	
Lorraine	BETIS	Corine	DDT 54	
	HACQUIN	Sylvie	DDT 55	
	CHALONS	Jean-Michel	DIR EST	
	DUBERT	Claudie	DDT 55	
Midi-Pyrénées	DENZEZ	Anne-Marie	DREAL	TRGS
	DELSENY	Danièle	DDT 31	
	BUCHHEIT	Pascal	DDT 81	
	LOPEZ	Sarah	DDT 65	
	RESSEQUIER	Joëlle	DDT 46	

	LAVERGNE	Marie-Claude	DREAL	
Nord Pas de Calais	LALLEZ	Murielle	DREAL	
	GRIGORIEFF-GALLIN	Cyrille	DIR NORD	
	POIDEVIN	Alain	DDTM 62	
	BOCQUILLON	Laurent	DIR NORD	
	COCHERY	Isabelle	DDTM 62	
Pays de Loire	HOCDE	Catherine	DDT 53	TRGS
	MAHE	Sylvie	DDT 72	TRGS
	LE VOURCH	Marie-Renée	DIRM NAMO	TRGS
	DURAND	Sylvie	DDT 49	
	DAILCROIX	Gilles	DDT 49	
	ALLARD	Sylvie	DREAL	
	JOLLY	Jean-Yves	DDTM 85	
	VALMIER	Eric	DDTM 44	
Picardie	NEDONCELLE	Isabelle	DDTM 80	
	HERICHARD	Katia	DDT 60	
	MINGUET	Marie-Christine	DDT 60	
Poitou-Charentes	BELLIVIER	Liliane	DDT 79	TRGS
	COUTIN	Karine	DREAL	
	PATIN	Stéphanie	DREAL	
	GRZESKIEWIEZ	Marie-Hélène	DDT 16	
PACA	JALAIN	Valérie	DREAL	
	FAE	Marie-Christine	DDTM 06	
	ROUIT	Sabine	DDT 05	
	VIVES	Danielle	DDTM 13	
	VILLETTE	Eric	DDTM 06	
	HUGON	Nelly	DDCS 84	
	MADEIRA	Astrid	DDTM 83	
	NUCCI	Michel	DDTM 06	
Rhône-Alpes	WAMBEKE	Annick	DDT 38	TRGS
	THOZET	Cécile	DDT 01	
	CERNYS	Danielle	DDT 42	
	BERTRAND	Karl	DDT 26	
	SZALAVECZ	Patricia	DDT 69	
	BONNEL	Danièle	DDT 73	
	RASTELLO	Marie-Christine	DDT 38	
	TOMC	Marie-Ange	DDT 26	
	ARNOLD	Marie-Jeanne	DIR CENTRE-EST	
Administration Centrale	PASTORINO	Philippe	SG	
	LE JELOUX	Jackie	CGDD	
	GERARD	Hélène	CABINET	

	ROMANO	Corinne	CABINET	
	REGNAT	Chantal	CGEDD	
	MAURY	Martine	SG	
	LAGADEC	Stéphane	CMVRH	
	GONZALES	Laurent	SG	
	MABIALA	Bakis	DGALN	
	GUERET	Brigitte	SG	
	CHAPEAU	Agnès	DGITM	
	GALOPIN	Sophie	SG	
	CHARLES	Denise	CGDD	
	TROADEC	Virginie	SG	
Hors Ministère divers	VERDIER	Chantal	PN des PYRENEES	TRGS
	KROENER MAILLOT	Evelyne	PN de la VANOISE	TRGS
	LEROY	Patricia	MIN AGRICULTURE	
	MELER	Marcelle	MIN AGRICULTURE	
	KOHLER	Laurence	CAI de METZ	
	POSNIC	Alain	DIRECCTE Midi-Pyrénées	
	JACQ	Gilles	ENIM	
	CHAPEL	Agnès	ENPC	
	BENGUERNANE	Assia	IFSTTAR	
	BAFFET	Marie-José	ENIM	
MIGT 8	PLOUSEY	Yvette	CR 974	TRGS
	BARTHELEMI	Norma	DEAL 973	
	EMBOULE	Francette	DM 971	
	MICHELOT	Christophe	DMSOI	
	VINGADASSALOM	Raoul	DEAL 974	
VNF	LECOMTE	Christine	DT RS	
	GUEDES	Sophie	DT NE	
	MONTAGNE	Marianne	DT CB	
	PONS	Valérie	DT SO	
	LISIAK	Sandra	DT Str	
CEREMA	CARRE	Marc	DterNC	
	MASSOUF	Karine	DteciTM	
	CHAISE	Fabienne	DTerMed	
	CHAUVEAU	Dominique	DTecTV	
Syndicats et associations	PESTELARD	Claude	CGT	
	ACKER	Daniel	FO	

Spécialité C.T.T.

Nombre de promouvables : 164

Nombres de postes : 14

DREAL	NOM	PRENOM	Service	Observations
Alsace	GROMEST	Pierre	DREAL	
Aquitaine	VIGNAC	Jezabel	DREAL	
Champagne-Ardennes	LEFTI	Khaled	DREAL	
Haute-Normandie	THEYS	Sabrina	DREAL	
Ile de France	MOHAMED	Nassufdine	DREAL	
Languedoc-Roussillon	BEGHENNOU	Bohalem	DREAL	
Limousin	FAURE	Alexandre	DREAL	
Lorraine	WARTEMBERG	Nicolas	DREAL	
Midi-Pyrénées	LAIGROZ	Françoise	DREAL	
Nord-Pas-de-Calais	DAVID	Claude	DREAL	
Pays de la Loire	PALVADEAU	Ronan	DREAL	
Poitou-Charentes	MADELAINE	Corinne	DREAL	
	DHENNEQUIN	Peggy	DREAL	
Rhône-Alpes	RICHARD	Fabienne	DREAL	

Promotions à SACDD Classe Exceptionnelle (à compter du 1er janvier 2015)

Spécialité Administration Générale :

Nombre de promouvables : 1 068

Nombre de postes : 77 dont 15 TRGS

DREAL	NOM	PRENOM	Service	Observations
Alsace	TREFFOT	Frédérique	DREAL	
Aquitaine	MONGES	Myriam	DREAL	TRGS
	PEYRECAVE	Catherine	DDCSPP 47	
	REGAGNON	Henri	PREF 64	
	CHOLTUS	Catherine	DIRM SA	
	DUCLERCQ	Jacqueline	DIRM SA	
Auvergne	TOMMASINO	Martine	DDT 63	
	VALETTE	Christine	DDT 43	
Basse Normandie	TERNULLO	Fabienne	DDT 61	
	RENAULT	Régine	DDT 61	
Bourgogne	PENICAUD	Jacques	DDT 71	
Bretagne	DESOIZE LECOMTE	Chantal	DREAL	
	JEHANNO ANDRE	Françoise	DDTM 29	
	GUIBAN	Martine	DDTM 56	
	BROSSAULT	Brigitte	DDTM 35	
Centre	VENCANAH	Michaël	PREF 45	
	HUE	Marie-Paule	DDT 41	

Champagne-Ardennes	TANTON	Nicole	DDT 08	TRGS
	SCHMIDT	Christine	DREAL	
Franche-Comté	MATHE	Fabien	DREAL	
Haute-Normandie	COLNOT	Marianne	DIR NO	
	CLEMENT	Gwenaël	DIRM MEMN	
Ile-de-France	CARRANO	Monique	DRIEA/DIRIF	TRGS
	GUSTAVE	Line	DDT 95	TRGS
	MEILLEUR	Lorraine	DRIEA/SCEP	TRGS
	TOURNERET	Denis	DDT 78	
	REYNES-BEHR	Delphine	DRIEA/SST	
	EVENO	Yannick	DDT 95	
	BENALIOUA	Olivier	DDT 78	
Languedoc Roussillon	DUMAS	Philippe	DDTM 30	
Limousin	BLAZY	Simone	DDT 87	
Lorraine	GEHIN	Chantal	DDT 54	TRGS
	COLON	Anne	DREAL	
	RUBECK	Florence	DDT 57	
Midi-Pyrénées	VOITON	Michèle	DDT 82	TRGS
	CAZENAVE	Anne-Marie	PREF 65	
	TEYSSIE	Yvette	DDT 31	
Nord-Pas-de-calais	LAMARRE	Patrick	DDTM 62	TRGS
	SPILLEMAECKER	Jean-Noël	DDTM 62	
	WYPYCH	Véronique	DDTM 59	
Pays-de-la-loire	AUBOURG	Françoise	DDT 72	
	ROBIN	Dominique	DDTM 85	
	LEREIDE	Carole	DDT 49	
Picardie	LALOUX	Maryse	DDT 60	TRGS
	CARIN	Patricia	DDT 60	
Poitou-Charentes	TRANCHANT	Brigitte	DDT 86	
PACA	LE GRAND	Thierry	PREF 83	
	ECHASSON	Hélène	DDTM 06	
	NADAL	Mauricette	DIR MED	
Rhône-Alpes	CHARVET	Daniel	DDT 69	TRGS
	FOURNIER	Dominique	DDT 01	
	TANTER	Michèle	DDT 73	
	OSSES ROMEO	Lydia	DDT 74	
	DUMAS	Jean-Pierre	DDT 01	
Administration centrale	GAREL	Soizick	DGITM	TRGS
	CATOR	Martine	CPII	TRGS
	GROSHENY	Marie-Claude	ENPC	TRGS

	FREZOUL	Marie-Christine	SG	
	LAMBERT	Daniella	ENTPE	
	TICHIT	Françoise	SG	
	CANARDON	Daniel	CGDD	
	GEFFRE	Patricia	SG	
	GRANDEMANGE	Fabienne	CMVRH	
	HEMON	Bruno	SG	
	AVERBOUCH	Keerti	DGALN	
	ROSEMAIN	Geneviève	SG	
MIGT 8	GIRARDET	Jean-Michel	DEAL 972	TRGS
	THEZENAS	Jacqueline	DM 971	
	KOKASON-LINGUET	Ghyslaine	DEAL 973	
	LEBON	Katia	DEAL 974	
VNF	BOUDIERE	Patricia	DT NE	
CEREMA	LEFEVRE	Eric	Dter SO	
Hors Ministère divers	LATCHIMY	Roselyne	ANAH	TRGS
	MONTINI	Marie-Françoise	Conservatoire du Littoral	
	OLERON	Anne	ENIM	
	HORLAVILLE	Catherine	ENSA Normandie	
Syndicat	GILLET	Isabelle	CFDT	

Spécialité C.T.T.

Nombre de promouvables : 143

Nombre de postes : 10 dont 1 TRGS

DREAL	NOM	PRENOM	Service	Observations
Aquitaine	OUVRIE	Jacqueline	DREAL	
Auvergne	MARTIN	Monique	DREAL	
Bretagne	TRIGUEL	Yves	DREAL	
Champagne-Ardennes	HARAND	Michel	DREAL	TRGS
Languedoc Roussillon	IMBERT	Laurent	DREAL	
Midi-Pyrénées	DEGUINES	Laurent	DREAL	
Nord-pas-de-calais	CONDE	Pierre	DREAL	
Picardie	COZETTE	Murielle	DREAL	
PACA	BODINO	Jean-Luc	DREAL	
Rhône-Alpes	GARRIVIER	Jean-François	DREAL	

Mme la présidente de la CAP s'est invitée à la prochaine réunion de la DGITM et rappellera aux chefs de service transports, la nécessité de déployer des postes en B+ pour la promotion de leurs agents. Elle profitera de cette réunion pour évoquer les objectifs qualitatifs à déterminer lors des entretiens professionnels (les objectifs quantitatifs sont fixés par la DGITM pour la région et non par agent).

Titularisations dans le corps des SACDD

Nom – Prénom	Affectation	Date d'effet	Observations
CARACO-GIORDANO Véronique	Parc National de France	02/04/2015	
CENILLE Sonia	ENTPE	02/04/2015	
FERNANDEZ Virginie	Parc National de Port-Cros	02/04/2015	
FORESTIER Danielle	Parc National de Port-Cros	02/04/2015	
GELIN Dominique	DDT 01	02/04/2015	
JARIN Marie	Parc National de Port-Cros	02/04/2015	
KOUAL Fazia	SG	02/04/2015	
BERTHIER Claudia	Parc National de Guyane	02/04/2015	

Bonifications d'ancienneté au titre de 2014

Tous les agents éligibles (à l'exception de 24 agents n'ayant pas donné satisfaction selon l'administration, des agents radiés, des agents détachés 14-2 et des agents détachés sans limitation de durée) vont bénéficier d'un mois de réduction d'ancienneté, soit 6 134 SACDD.

Prochaine CAP Mobilités : les 2 et 3 juin 2015

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les élues CGT à la CAP

CERISAY Patricia	MEDDE – Syndicat CGT/AC 92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 ☎ 01 40 81 64 14
RÉTHORÉ Laurence	Syndicat CGT SNPTAS Plot I 92055 LA DEFENSE CEDEX ☎ 01 40 81 83 55
BARBEAU Christelle	DDTM 40 SG/ARJ 351 Boulevard Saint Médard – BP 369 40012 MONT DE MARSAN CEDEX ☎ 05 58 51 31 05
ANDRIAHARIMANANA Dina	DIHAL 244 Boulevard Saint Germain 75007 PARIS ☎ 01 40 81 33 84